

Blois, le 13 octobre 2022

Ce jeudi 13 octobre 2022 à 15h10, un de nos collègues et un gradé de détention ont été victimes de crachats en plein visage de la part d'un voyou !!!

Celui-ci était mécontent de ne pas avoir été vu par la Cheffe de détention.

Ce crachat fût accompagné par des insultes et des menaces de représailles à l'extérieur. Cette personne détenue a déclaré « vouloir se faire du matricule »

Ces actes et ces propos ne sont plus supportables ni audibles par les Personnels et doivent être condamnés.

La MA Blois est en train de vivre des moments difficiles, tant sur le plan RH (avec plus de 10 agents en arrêt) que sur le nombre de détenus qui ne cesse d'augmenter avec plus de 180 pensionnaires à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Cette surpopulation engendre sur la détention une tension pesante et des agressions verbales et physiques à répétition !!!

L'UFAP UNSa Justice de la MA Blois apporte tout son soutien aux deux collègues victimes des agissements de ce voyou et les soutiendra dans toutes les démarches qu'ils jugeront utiles de mener.

L'UFAP UNSa Justice de la MA Blois exige une sanction exemplaire à l'encontre de cet énergumène afin de ne pas inspirer les autres pensionnaires de l'établissement qui est déjà au bord de l'implosion !!!

L'UFAP UNSa Justice de la MA Blois exige des transferts rapides de détenus afin de faire baisser l'effectif et que les Personnels puissent faire leur travail sereinement et avec une meilleure sécurité.

Si les Personnels ne sont pas rapidement entendus par nos décideurs, L'UFAP UNSa Justice de la MA Blois apportera son indéfectible soutien à toutes actions menées par les Personnels pour se faire entendre !!!

Le bureau local